



renouvellement titre de sejour suite divorce

Par **NateGrey**, le **19/05/2010** à **22:06**

Bonjour,

je suis français et ma conjointe est algérienne. Elle est venue en France il y a 2 ans par le biais du regroupement familial de son précédent mari et est actuellement en instance de divorce avec lui

Le problème est qu'elle doit renouveler son titre de séjour d'ici fin août mais on lui refuse le regroupement familial car plus de communauté de vie

Que faire ? elle travaille en cdd de 26h jusque fin octobre et nous attendons un enfant (2mois de grossesse)

Svp si quelqu'un a une réponse car nous sommes désemparés et je ne veux pas qu'elle parte

cordialement